



SNCF RÉSEAU RÉALISE DES TRAVAUX NOCTURNES PRÈS DE CHEZ VOUS

RENOUVELLEMENT DE LA VOIE FERRÉE SUR LES COMMUNES DE LA TRINITÉ, DRAP ET CANTARON.

Ligne Nice / Breil-sur-Roya

TRAVAUX ENTRE LE 29 AVRIL ET LE 28 AOUT 2024* DE 21H00 À 7H00 DU MATIN

SNCF Réseau réalise du 29 avril au 28 août 2024* des travaux de renouvellement de voie sur les communes de La Trinité, Drap et Cantaron et des travaux de quais en gare de Drap-Cantaron, dans le cadre de la modernisation de la ligne Nice-Breil. Les travaux n'auront pas d'impact sur les horaires des trains commerciaux.

LA NATURE DES TRAVAUX

Les travaux de renouvellement de voie consistent à remplacer les composants de la voie ferrée, traverses, rails, ballast et appareils de voie. Il convient de les remplacer pour maintenir un haut niveau de sécurité et de fiabilité, lever les risques de ralentissement et en assurer la maintenabilité. Les travaux sur les quais en gare de Drap-Cantaron auront lieu principalement de nuit, du 17 juin au 28 août 2024*.

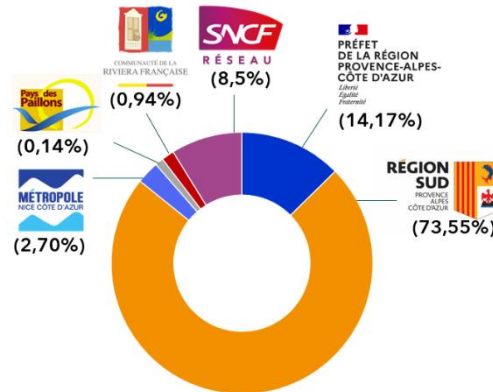
POURQUOI DES TRAVAUX DE NUIT ?

Ces travaux doivent s'effectuer en l'absence de tout passage de train. Pour ne pas impacter les usagers, ils commencent après le passage du dernier train de la journée et se terminent avant le premier train du matin.



L'ensemble des travaux de modernisation de la ligne, d'un montant de **74 millions d'euros**, sont co-financés par l'État, la Région Sud, La Métropole Nice Côte d'Azur, la Communauté d'agglomération de la Riviera française, la Communauté de communes du Pays des Paillons et SNCF Réseau et s'inscrivent dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2023-2027.

En 2024 et 2025, la ligne Nice-Breil bénéficie donc d'un important programme de modernisation qui participe à pérenniser la ligne et à créer les conditions d'un service commercial plus performant dès 2026.



Les entreprises partenaires de SNCF Réseau sont contractuellement engagées à respecter la conformité des engins en matière d'insonorisation afin de limiter au maximum les nuisances sonores. Toutefois, les alarmes générées par les engins de travaux lorsqu'ils se mettent en mouvement sont obligatoires pour des raisons de sécurité (risque de heurt des agents au sol).

Pour nous contacter et obtenir des précisions sur les travaux :
Écrivez-nous avec la référence " RVB Trinite - Drap Cantaron 2024" à :
contact-paca@reseau.sncf.fr

*les dates sont communiquées à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en fonction des aléas du chantier.

**SNCF RÉSEAU VOUS REMERCIE PAR AVANCE DE VOTRE COMPRÉHENSION
POUR LA GÊNE OCCASIONNÉE PENDANT LES TRAVAUX**